

La CELAC, neuf ans après une proclamation de paix historique

Image not found or type unknown



par Maylín Vidal*

À quelques jours du neuvième anniversaire de la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix, adoptée par la CELAC à Cuba, la région avance aujourd'hui avec ce postulat comme rempart.

Le 29 janvier 2014, avec La Havane comme hôte et la présence de plusieurs chefs d'État des 33 pays de la région, la Communauté des États d'Amérique Latine et des Caraïbes (CELAC) a élevé la voix et fixé un document qui est devenu un engagement permanent pour la paix et la stabilité dans la région.

Lors de ce 2e sommet historique de CELAC, les chefs d'État et de gouvernement des 33 pays de ce mécanisme régional ont ratifié, au nom de leurs peuples, leur engagement envers les buts et principes

inscrits dans la Charte des Nations Unies et le droit international.

Depuis lors, il s'agit d'une proclamation clé pour avancer vers l'unité dans la diversité et les objectifs communs dans la région.

À Buenos Aires, ce mardi, les dirigeants latino-américains et caribéens ratifient lors de leur VIIe sommet la validité et l'importance de ce document central de la CELAC.

Avec un appel à continuer d'avancer dans l'intégration et des demandes clés encore en suspens, sur ce long chemin avant d'arriver en Argentine, pays qui en assure aujourd'hui la présidence tournante, le bloc a ratifié à différents moments sa volonté d'atteindre l'unité, le bien-être, la paix et la sécurité des peuples.

Sur cette voie, la CELAC a également fait savoir que l'Amérique Latine est une zone de paix et qu'elle est exempte d'armes nucléaires. Cela a été réaffirmé à Buenos Aires par les ministres des Affaires étrangères de la CELAC lors de leur dernière réunion en novembre de l'année dernière.

À cette occasion, ils ont réaffirmé que la Communauté des États d'Amérique Latine et des Caraïbes est le seul mécanisme de dialogue et de consultation qui représente la plus haute expression de la volonté de réaliser l'unité dans la diversité sur la base d'un agenda commun.

Ils ont également rappelé que "l'Amérique Latine et les Caraïbes sont une zone de paix, formellement proclamée lors du IIe Sommet, une zone exempte d'armes nucléaires, qui prône le règlement pacifique des différends dans la région et dans le monde".

Ils ont également réaffirmé la validité d'un système fondé sur des relations d'amitié et de coopération entre eux et avec d'autres régions et pays sur une base de réciprocité, afin de bannir à jamais le recours et la menace du recours à la force.

Au milieu de divers conflits mondiaux, de tensions et de crises politiques, la Proclamation acquiert une plus grande validité, aujourd'hui avec une Amérique Latine et des Caraïbes fermement engagées à avancer vers l'unité dans la diversité.

*Journaliste de Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/311485-la-celac-neuf-ans-apres-une-proclamation-de-paix-historique>



Radio Habana Cuba